

CHAMBRE DES COMMUNES

Le jeudi 22 janvier 1987

La séance est ouverte à 11 heures.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

COMMISSIONS D'ENQUÊTE

LA COLLISION FERROVIAIRE DE HINTON—DÉPÔT DU RAPPORT DU COMMISSAIRE

L'hon. John C. Crosbie (ministre des Transports): Monsieur le Président, aux termes de l'article 67 du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, des copies du rapport de la Commission d'enquête sur la collision ferroviaire de Hinton. En d'autres termes, je dépose le rapport du commissaire, l'honorable juge Foisy. Je me permets de signaler l'avis que ce rapport est très bien fait.

* * *

[Français]

PÉTITIONS

RÉPONSES DU GOUVERNEMENT

M. Doug Lewis (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur le Président, en vertu de l'article 106(8) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, la réponse du gouvernement aux vingt pétitions portant les numéros suivants: 332-284, 332-288, 332-419, 332-421 à 332-430 inclusivement et 332-441 à 332-447 inclusivement.

* * *

[Traduction]

DÉLÉGATIONS INTERPARLEMENTAIRES

PRÉSENTATION DU 1^{ER} RAPPORT DE L'ASSOCIATION CANADIENNE DES PARLEMENTAIRES DE L'OTAN

L'hon. Allan B. McKinnon (Victoria): Monsieur le Président, aux termes de l'article 101 du Règlement, j'ai l'honneur de présenter à la Chambre, dans les deux langues officielles, le douzième rapport de l'Association canadienne des parlementaires de l'OTAN. Il porte sur la pétition que M. Bud Jardine a présentée aux réunions du sous-comité sur la coopération en matière de défense, à Londres, le 9 décembre.

PÉTITIONS

L'ACCORD CANADO-AMÉRICAIN SUR L'AUTOMOBILE—LES GARANTIES

M. Steven W. Langdon (Essex—Windsor): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition signée par 710 personnes de ma circonscription. Les pétitionnaires sont profondément troublés par les déclarations du gouvernement au sujet des garanties incluses dans l'accord sur l'automobile. Ils prient le gouvernement et le Parlement de tenir le plus fermement possible à ces garanties pour la protection de leurs emplois et pour la prospérité, non seulement de leur circonscription, mais de tout le Canada.

OPPOSITION AU PROJET DE MODIFICATION DE LA LOI SUR LES BREVETS

M. Steven W. Langdon (Essex—Windsor): Monsieur le Président, j'ai aussi à présenter deux autres pétitions qui ont trait aux modifications à la Loi sur les brevets dont la Chambre est saisie. La première vient du Nouveau-Brunswick.

[Français]

Et je continue en français en disant que les propositions du gouvernement fédéral entraînent une hausse du coût des régimes d'assurance-santé provinciaux ainsi qu'une hausse des coûts des médicaments.

[Traduction]

La seconde vient de l'Ontario. Ces pétitions expriment clairement le voeu des Canadiens de toutes les régions de voir cesser les concessions consenties aux fins des pourparlers sur le libre-échange.

• (1110)

OPPOSITION AU PROJET DE MODIFICATION DE LA LOI SUR LES BREVETS

M. John Parry (Kenora—Rainy River): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter un certain nombre de pétitions aux termes de l'article 106 du Règlement. Ces pétitions sont signées par des Canadiens qui s'inquiètent des modifications que le gouvernement se propose d'apporter à la Loi sur les brevets et des majorations de prix exigées pour les nouveaux médicaments d'ordonnance qu'elles entraîneront. Les pétitionnaires voient dans ces projets une concession faite aux États-Unis aux dépens des simples citoyens Canadiens.

La première pétition à l'encontre de ces mesures est signée par des citoyens d'Emo, Fort Frances, Stratton, Barwick et Devlin, dans ma circonscription.

La deuxième pétition émane de citoyens de ces mêmes localités ainsi que de Rainy River, Atikokan et Burlington.